

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 143 (2022)
Heft: 7

Artikel: Premier traitement estival
Autor: Kurth, Pierre-Alain
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1068359>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Premier traitement estival

Après le contrôle de la chute naturelle de varroa fin juin ou début juillet, le 1^{er} traitement d'été s'impose afin de permettre aux abeilles d'hiver de se développer sainement. En ce qui concerne les méthodes à l'acide formique, il existe plusieurs diffuseurs (en forme de bouteille qui permettent de contrôler la quantité diffusée, de bande ou d'éponge-tissu). Pour celles qui utilisent l'acide oxalique, il est indispensable que la colonie soit hors couvain (arrêt de ponte ou retrait total avec valorisation du couvain) et, enfin, il existe une possibilité de se passer totalement de varroacide : la méthode du rayon-piège.

Pierre-Alain Kurth, conseiller régional pour la Suisse romande,
Service sanitaire apicole (SSA), pierre-alain.kurth@apiservice.ch

La plus grande préoccupation des apicultrices et apiculteurs est le varroa. Le garder sous contrôle est l'une des tâches les plus importantes. Cela implique de détecter l'acarien, d'endiguer sa prolifération et d'effectuer des traitements. Le concept varroa du SSA est une bonne ligne directrice qui a prouvé son efficacité dans la pratique.



Diffuseur Liebig



© apiservice

Le diffuseur professionnel Nassenheider, placé dans une ruche

Le varroa

Cet acarien originaire d'Asie est arrivé en Suisse en 1984. En quelques années, il avait colonisé la totalité des ruches du pays. Il se nourrit de la graisse des abeilles. Au printemps, le nombre de varroa double chaque mois. Le 80 % des acariens sont dans le couvain et 20 % seulement sur les abeilles. 28 virus d'abeilles sont connus et peuvent en principe être transmis par varroa. Toutefois, ceux dont la transmission pose de façon globale et fréquente des problèmes sont les virus des ailes déformées et de la paralysie aiguë.

Il est important de maîtriser sa progression fulgurante dès le début du printemps si l'on veut hiverner des colonies en bonne santé. La pose puis le retrait répété du cadre à mâles (aide-mémoire 1.4.1.) permet de capturer jusqu'à 50 % des varroas. Il est bien entendu important d'effectuer la découpe du cadre à mâles avant la naissance de ceux-ci, sinon, on fait un élevage de mâles infesté de varroas !

Il vaut également la peine de compter les acariens de chaque colonie individuellement et, si nécessaire, de prendre immédiatement des mesures. L'infestation peut varier considérablement d'une ruche à une autre. Selon le concept varroa, le SSA recommande de collecter au moins 3 fois par année la chute naturelle des acariens : à la fin du mois de mai, à la fin juin/début juillet et à la fin d'octobre/début novembre.

Au début de l'été, une forte charge en varroas demande une action rapide, soit de commencer immédiatement le premier traitement estival (avec ou sans acide formique), soit d'effectuer un traitement d'urgence.

Moment	Nécessité d'agir dans le cas de	Mesure concrète
Fin mai	plus de 3 acariens par jour, jusqu'à 7 au maximum	Initier un traitement d'urgence ou valoriser le couvain en créant un nucléus de mi-journée puis vaporiser à l'acide oxalique
	plus de 7 acariens par jour	Initier un traitement d'urgence
Fin juin/début juillet	plus de 10 acariens par jour	Initier un traitement d'urgence ou commencer immédiatement le traitement d'été
Fin octobre/début novembre	plus de 5 acariens par jour	Effectuer un traitement supplémentaire à l'acide oxalique

Les valeurs limites pour la chute naturelle sont indiquées conformément à l'aide-mémoire 1.5.1.

Le premier traitement d'été

Pour le premier traitement d'été, des méthodes avec ou sans acide formique peuvent être utilisées. Si l'on opte pour un traitement sans acide formique, il faut le commencer dans la première moitié du mois de juillet. Celui/celle qui choisit le traitement de longue durée à l'acide formique, doit le commencer au plus tard fin juillet, conformément au concept varroa du SSA.

Ces dernières années, les canicules arrivent souvent entre le mois de juillet et celui d'août et rendent quelquefois l'application d'acide formique au bon moment impossible. Le concept varroa, repris dans le concept d'exploitation (www.abeilles.ch/conceptexploitation), donne des alternatives de traitement valables, qui fonctionnent indépendamment des températures (voir article « Elever des abeilles dans le contexte d'aujourd'hui », paragraphe « Traitement contre le varroa lors d'une canicule », publié en juin 2022 dans ce journal). Nous entendons encore des apiculteurs qui préfèrent attendre une miellée tardive de sapin avant d'appliquer un varroacide et prendre le risque de voir la charge en varroa augmenter très rapidement en été. Quelques kilos de miel supplémentaires peuvent mettre en péril la colonie et je ne parle pas du risque élevé de contaminer aussi les autres ruches par le pillage. Personnellement, je ne prends plus ce risque et je préfère soigner des colonies afin qu'elles passent l'hiver sereinement.



Concept de lutte contre le varroa

Quelles possibilités de traitements, à quelle période, et quelle durée ?

Médicament vétérinaire	Aide-mémoire/méthode	Lancement du processus au plus tard	Date limite pour récolte du miel	Moment du traitement à l'acide	Durée du traitement/du processus
Acide formique	1.2.1. – 1.2.5. Liebig, Nassenheider professional, FAM, Apidea, MAQS	Fin juillet	Préalable	Fin juillet	Env. 1-2 semaines (selon mode d'emploi)
Acide oxalique	1.6.1. Arrêt de ponte	Début/mi-juillet	Fin juillet	Fin juillet/début août	3 semaines
	1.6.4. Retrait total avec valorisation du couvain	Début/mi-juillet	Début/mi-juillet	Début/mi-juillet	1 jour
Aucun	1.6.2. Méthode du rayon-piège	Début/mi-juillet	Fin juillet ou plus tard	-	4 semaines

Points importants à retenir lors du traitement à l'acide formique :

- Porter des vêtements à longues manches, des gants et des lunettes de protection.
- Poser les diffuseurs tôt le matin, quand il fait encore frais.
- Éviter absolument les grosses canicules qui accélèrent l'évaporation de l'acide formique, qui devient dangereux pour la colonie.
- La colonie doit disposer de suffisamment de cellules de nourriture ouverte, avant le début du traitement.
- Suivre scrupuleusement pour chaque médicament vétérinaire et diffuseur, le mode d'emploi ainsi que la posologie.
- Ne pas remettre de hausse à miel après le traitement.



Toujours bien préparer les traitements, sans oublier les mesures de protection personnelle

Les méthodes sans acide formique (voir aide-mémoire 1.6.1. Arrêt de ponte, 1.6.2. Méthode du rayon piège et 1.6.4. Retrait total avec valorisation du couvain) fonctionnent aussi très bien en remplacement du 1^{er} traitement à l'acide formique. Cependant, le 2^e traitement estival sera toujours effectué avec de l'acide formique.

Je vous souhaite à tous et toutes une belle fin d'été avec vos colonies.

Prochaines manifestations en ligne et en direct

Participation sans inscription ; il suffit de cliquer sur le lien de participation sous www.abeilles.ch/manifestations-ssa

13.07.2022, 19h : Elever des abeilles dans le contexte d'aujourd'hui

11.08.2022, 20h : Nourrissement de fin de saison

01.09.2022, 19h : Préparation de l'hivernage et rétrospective de l'année écoulée